ASSEMBLÉE NATIONALE
Lénaïck ADAM
DÉPUTÉ DE LA GUYANE
VICE-PRÉSIDENT FRANCE-NIGERIA & FRANCE-SURINAME
COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le député Lénaïck ADAM rend hommage à Marie FELIX, grande dame de la musique Guyanaise

C'est avec une immense tristesse que le député a appris ce soir la disparition de Madame Marie FELIX.

Son amour pour la musique, elle l'a transmis bien au-delà du territoire Guyanais. Il s'est traduit par la création, de la chorale Henri et Marie, qui officie depuis plus de 40 ans sur notre territoire et a su nous représenter avec brio à l'international.

La musique étant bien plus qu'une passion, elle en a fait sa profession en devenant la première conseillère principale d'éducation musicale du département.

Mère de quatre enfants, pleinement impliqués dans la chorale qu'elle a fondée en 1978 avec son mari défunt Henri FELIX, le député Lénaïck ADAM leur adresse toutes ses condoléances ainsi qu'une bonne continuation dans la poursuite de ce beau projet, vecteur de vivre-ensemble et de cohésion sociale pour notre Guyane.

adresse
126 RUE DE L'UNIVERSITÉ,
75355 PARIS 07 SP

tel
01 40 63 74 44

mail
LENAICK.ADAM@ASSEMBLEE-NATIONALE.FR

site internet
LENAICKADAM.FR